

**PROCES VERBALL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de
L'association LES AMIS DE LA FORET DE L'ISLE-ADAM (A.F.I.A.) du 27 septembre 2008**

Cette Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 27 septembre 2008 à La Maison de L'Isle-Adam,
Parc Manchez, 95290 L'Isle-Adam.
La séance, ouverte à 10h15 est présidée par monsieur Alban CHARLET .

Rappel de l'ordre du jour :

- Vérification des pouvoirs
- Rapport moral (vote 1)
- Rapport financier (vote 2)
- Prévisions budgétaires (vote)
- Désignation de 2 vérificateurs aux comptes (vote 4)
- Tirage au sort des membres sortants du CA et élection des nouveaux membres
- Informations générales et questions diverses.

Vérification des pouvoirs

La feuille de présence est signée par chacun des participants, tant pour eux-mêmes que comme mandataires.

Nombre d'adhérents présents :	18
Nombre d'adhérents représentés :	45
Total	63

Nombre d'adhérents : 107 quorum : 27
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Rapport moral du Président, monsieur Alban Charlet

Evolution des effectifs

Début 2007 étaient à jour de leur cotisation : 3 adhérents.
Lors de la dernière AG du 29 Septembre 2007 : 37 adhérents (après campagne d'adhésion de la nouvelle équipe, avant l'AG, pour relancer l'association).
Adhésions à ce jour: 107 adhérents.

Etat des subventions

2007 : Municipale : 0 centimes. Conseil Général : 0 centimes.

2008 : Municipale : 600 euros Conseil Général : 600 euros. Soit au total 1200 euros.

Etat des finances :

Solde AG 2007 : 80 euros Solde AG 2008 : 1035,08 euros
Je laisse le soin au trésorier de vous commenter les comptes.

Actions menées en 2008 :

Après de la sous-préfecture de Pontoise : reprise de contact et mise à jour de notre dossier. Pour la sous-préfecture, le seul dossier existant était le dossier de création, sans aucune mise à jour.

Après du Conseil Général : reprise de contact avec la direction du service environnement. Cela a eu pour effet : d'être invités chaque mois au petit déjeuner du Conseil Général (l'AFIA a été présente à chaque réunion). Nous avons aussi été reconnus par la direction du Conseil Général de l'Environnement comme interlocuteur pour l'animation des journées de l'arbre.
Nous avons été invités à participer aux programmes des activités organisées par le Conseil Général.
Nous avons été accueillis comme association représentative par le Président du Conseil Général pour nous exprimer sur l'avenir du lac des ciments de Beaumont.
Toutes ces actions ont permis d'obtenir une subvention de la part du Conseil Général.

Auprès de l'Office National des Forêts :

Nous avons réintégré les deux groupes de travail au sein de cet organisme :

1 - le Conseil de Gestion Patrimoniale des Forêts Domaniales du Val d'Oise

Pour chaque massif, l'ONF a établi un plan d'aménagement pour 20 ans, le plan spécifique pour la forêt de l'Isle-Adam 2008-2027. L'AFIA était présente au dernier conseil le 20 Novembre 2007. Cette réunion a été consacrée à la présentation du plan. La prochaine réunion est prévue en Novembre 2008. Nous envisageons, d'ici là, de nous concerter avec les personnes compétentes pour analyser ce document qui engage l'exploitation de notre forêt pour 20 ans !!

2- le Comité de Suivi Ecologique des forêts du Val d'Oise

Ce groupe de travail, composé de spécialistes, a pour mission de recenser, de compter les espèces animales et végétales rares par parcelle, pour suivre leur évolution et être le « garde fou » au sein du comité de gestion lors des coupes programmées dans le plan. Il a aussi pour mission d'entretenir les zones humides indispensables au développement de la biodiversité, en créer de nouvelles si besoin. Enfin de proposer au Comité de Gestion des zones de vieillissement et contrôler qu'elles soient respectées. L'AFIA a été présente à chaque réunion.

Nous avons participé aux combats pour la défense de la nature :

Prolongement de l'A16 :

Dès l'ouverture de l'enquête publique nous avons exprimé notre hostilité au projet D et notre préférence pour le projet B. Nos actions ont été multiples pour faire entendre notre voix : courrier aux élus, aux têtes de listes des élections municipales des communes concernées, articles dans la presse, pétition expédiée au préfet ... aujourd'hui nous ne pouvons que nous réjouir de la décision prise par le ministère des transports au profit du projet B, le plus court, donc le moins polluant, le moins pénalisant pour nos amis les agriculteurs.

Remblaiement du lac des Ciments de Beaumont :

Dès l'arrêté préfectoral paru dans la presse, l'AFIA a écrit à Mr le Préfet du Val d'Oise pour prendre position contre son arrêté autorisant le remblaiement du lac. Malgré un courrier recommandé, à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse. Nous avons écrit aussi au Conseil Régional, au Conseil Général, à Mr. le Député Maire. Nous avons obtenu, de la chef de cabinet de Mr le Maire de l'Isle-Adam le dossier complet des actions menées par la mairie.

L'AFIA a pris contact avec « les Amis de la Terre », « Val d'Oise Environnement », « les Amis du Lac », qui ont déposé un recours au Tribunal Administratif. Celui-ci a prononcé la suspension de l'arrêté. Compte tenu qu'il s'agissait d'une suspension et non d'une annulation, nous avons fait circuler, au forum des associations, une pétition qui a obtenu 461 signatures.

Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat, a contesté l'arrêté de suspension du Tribunal Administratif. Il fait appel de la décision devant le conseil d'Etat.

L'AFIA est solidaire des associations qui ont déposé le recours.

Nous nous battons, pour qu'au nom de l'intérêt général, l'Etat classe ce site exceptionnel, et qu'une solution alternative soit trouvée.

Nous pensons que le remblaiement ferait courir de gros risques sur la qualité de l'eau (pollution de la nappe phréatique). Cette réserve d'eau joue le rôle de vase d'expansion en cas de crue de l'Oise (voir lac du Der sur la Marne). Sa disparition aggraverait les risques d'inondation. Un inventaire, fait sur 4 saisons, fait apparaître 700 espèces animales et végétales dont un nombre important d'espèces protégées. Aux risques encourus s'ajouterait un grave dommage écologique.

Nous avons répondu présent aux sollicitations du Conseil Général, de la Mairie et des associations adamoises.

Nous étions présents :
A la fête de la campagne
A la semaine de l'arbre
Au carnaval adamois
A la fête de la nature
Au pique-nique de la Ville de L'Isle-Adam et des AVF
Au Forum des associations de L'Isle-Adam

Nous avons organisé des sorties à thèmes pédagogiques.

Deux sorties ornithologiques avec le concours de nos amis de la Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O).
Une sortie découverte encadrée par un agent de l'ONF et une botaniste diplômée.
Une opération nettoyage en forêt.

Ces activités sont jugées insuffisantes. Elles dépendent de la réunion de spécialistes dans un groupe de travail et de leurs possibilités à encadrer ces sorties.

Le Conseil d'Administration a souhaité faire connaître son action aux adhérents :

Nous avons créé un bulletin trimestriel de liaison à cet effet. Nous avons bénéficié, pour son lancement, de l'aide financière de la Sté « 1000 et 1 feuilles ». Qu'elle en soit remerciée au nom de tous les membres de l'association.

Le programme de l'année à venir est subordonné à la décision qui va être prise lors de l'assemblée générale extraordinaire : modifier ou non les statuts de l'association.

Mise au vote du rapport moral : contre 0 Abstention 0 accepté à l'unanimité

Rapport financier par monsieur Pierre SAYEGH, Trésorier

Le compte de résultats 2007/2008 fait ressortir un résultat positif de 1035,08 euros. Ceci est dû notamment au fait que nous n'avons pas eu à supporter une bonne partie des frais d'impression des divers documents, ainsi que l'a déjà expliqué le Président. Je renouvelle mes remerciements au généreux donateur.

Nous avons obtenu 1200 euros de subventions, 600 euros par la municipalité de L'Isle-Adam, la même somme par le Conseil Général.

Mise au vote du rapport financier : contre 0 Abstention 0 accepté à l'unanimité

Prévisions budgétaires

Il n'a pas été établi de bilan prévisionnel en raison de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

Désignation de deux commissaires aux comptes

Présentent leur candidature :
Monsieur Michel ASQUIER
Madame Françoise GORGES

Mise au vote: contre 0 Abstention 0 élus à l'unanimité

Tirage au sort des membres sortants du conseil d'administration et élection des nouveaux membres

En raison des modifications de statuts qui seront proposées en AGE, et dans un esprit de clarté (changement de nom, élargissement des prérogatives de l'association) il est proposé la démission du CA. Les membres du CA présents ou représentés acceptent cette proposition.

L'élection des membres du nouveau conseil d'administration se fera en AGE.

Mise au vote: contre 0 Abstention 0 proposition acceptée à l'unanimité

Informations générales et questions diverses

Madame Annie PARAGE informe l'assemblée qu'elle est ici en tant qu'adhérente, mais qu'elle représente également la municipalité de L'Isle-Adam.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 11h00.

Le Président

Le Secrétaire